

Liancourt

magazine



Le centre culturel Alexandre Urbain

Ils font Liancourt :
Emeline Torrez

Évènements :
Graff des quatre
saisons

Économie :
Boulangerie
pâtisserie
Florian et
Virginie

N° 59
juin 2016



sommaire

numéro 59 • juin 2016

3 Le mot du maire De bonnes vacances pour préparer une rentrée active !

4 Ils font Liancourt Emeline Torrez : médaillée de bronze aux Championnats de France Jeunes

7 En direct du contrat de ville Deux enseignants supplémentaires au service de la réussite éducative des élèves Liancourtois

8 Vie municipale Mise en place du Portail Famille de la ville de Liancourt

9 Le dossier Le centre culturel Alexandre Urbain

15 Liancourt en chantiers Résidence Camille Desmoulins : 28 logements et 3 locaux d'activités

16 Une ville en mouvement Une ouverture de classe à l'école élémentaire Jean Macé. Tous à la fête country le 27 juillet 2016 ! A la rentrée, premier forum des associations et des services.

18 Évènements Des classes informatiques mobiles dans les écoles élémentaires

20 Ça bouge à Liancourt

23 Les échos de l'économie Une nouvelle boulangerie pâtisserie à Liancourt

24 Évènements Graff des quatre saisons à l'école élémentaire Jean Macé

26 Zoom sur Fit'N Zik, du fitness et de la musique !

27 Liancourt pratique Permanences des élus

28 Agenda Juillet - août - septembre 2016



Résidence Camille Desmoulins
page 15



Graff des quatre saisons
page 24

CLASSES INFORMATIQUES MOBILES DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES page 18



LIANCOURT MAGAZINE, le journal d'information des Liancourtois. N° 59 : juin 2016

Directeurs de publication : Roger Menn (Maire) et Valérie Menn (Maire-adjointe chargée de l'information).

Rédactrice : Valérie Menn.

Couverture photographique : Cécile Birck, Cédric Egnart, Virginie Dautheuil, Isabelle Frillay, Roger Menn, Valérie Menn, ACCLRL, Jean-Charles Maillard, Oïse Habitat.

Création et maquette : Daniel Descamps (Clermont).

Impression : Société Moderne d'Impression SMI (Clermont).



Fit'N Zik, du fitness et de la musique !
page 26



De bonnes vacances pour préparer une rentrée active !

Dans quelques jours sera sifflée la fin de l'année scolaire 2015 - 2016. Certains d'entre vous partiront en vacances, d'autres non. Pour ceux qui resteront à Liancourt, le centre de loisirs municipal ouvrira ses portes du 3 juillet au 31 août 2016 pour les enfants âgés de 3 à 11 ans, l'S.Pass'Jeunes en fera de même pour les ados. Un temps fort aura lieu autour de ces deux structures le mercredi 27 juillet à partir de 18h30, place Verte avec la fête country.

J'espère que l'été sera beau et chaud et permettra à chacun d'entre vous de se reposer et de faire le plein d'énergie afin d'aborder la rentrée scolaire 2016 - 2017, le 1er septembre prochain, dans d'excellentes conditions et avec la volonté de pratiquer de nouvelles activités sportives, culturelles ou artistiques...

Pour répondre à vos envies, la municipalité a décidé, avec les associations locales, de mettre en place son premier forum des associations et des services. Celui-ci aura lieu le dimanche 4 septembre prochain, de 10 heures à 17 heures à la salle Guy Lejeune. La quasi-totalité des associations liancourtoises sera présente lors de cet évènement important, pour vous renseigner, réaliser des démonstrations ou vous initier.

Je tiens à féliciter et remercier l'ensemble des bénévoles qui font vivre au quotidien le tissu associatif Liancourtois et assurent un véritable lien social au sein de notre cité. Je souhaite également saluer les soixante années de bénévolat réalisées au sein du Club Sportif Liancourt - Rantigny par Guy Jamin, disparu récemment.

Les écoles municipales de musique, de danse et les ateliers d'arts plastiques et d'expression orale et théâtrale seront également associés à ce forum.

Dans l'attente de vous y rencontrer, je vous souhaite de très bonnes vacances.

Roger Menn,
Maire de Liancourt
Président de Oise Habitat



Emeline Torrez : médaillée de bronze aux Championnats de France Jeunes

Emeline Torrez, jeune Liancourtoise souriante et discrète, est une sportive de haut niveau. Elle a participé les 6 et 7 février 2016 aux Championnats Nationaux d'épreuves combinées et de marche. Avec un temps de 15'59"80, elle est montée sur la troisième marche du podium et a remporté la médaille de bronze du 3 000 m marche cadette.

Une jeune Liancourtoise licenciée à l'Athlétique Club de Cauffry-Liancourt Rantigny-Laigneville (ACCLRL)

Emeline Torrez est née en 2000 à Noisy-Le-Grand. Son père et sa mère, Liancourtois de toujours, ont quitté l'Oise pour des raisons professionnelles et ont habité dans la région parisienne de 1998 à 2003. De retour à Liancourt, Emeline a grandi dans notre cité. Elle a fréquenté l'école maternelle Jean de la Fontaine puis l'école élémentaire Albert Camus avant d'entrer au collège La Rochefoucauld. Elle est actuellement en classe de seconde au lycée Cassini (Clermont) et envisage d'intégrer l'an prochain une première Economique et Sociale (ES).

Sur le plan sportif, elle a débuté l'athlétisme à l'âge de 7 ans, à l'ACCLRL et n'a depuis, jamais quitté le club qu'elle qualifie de "familial" et qu'elle apprécie tout particulièrement. Durant les premières années, les enfants sont initiés à toutes les disciplines que regroupe l'athlétisme et c'est à l'adolescence que les jeunes se spécialisent. Ainsi depuis quelques années, Emeline pratique la marche et les résultats sont au rendez-vous. Cette discipline, il faut bien le dire, est assez méconnue du grand public et rarement mise en valeur lors des grands rendez-vous d'athlétisme. C'est pourtant un sport difficile, qui exige à la fois de l'endurance, une technicité et un mental fort.

Une discipline exigeante

La marche athlétique est une discipline qui relève de l'athlétisme dans laquelle les sportifs doivent marcher sans jamais courir : un pied au moins doit être en permanence en contact avec le sol et la jambe de soutien doit toujours être tendue. Des juges sont placés tout au long du parcours afin de vérifier que ces deux règles soient respectées. Ils distribuent en cas de besoin des cartons jaunes ou rouges, qui peuvent conduire à la disqualification.

Emeline Torrez excelle dans cette discipline qui requiert beaucoup de volonté. Elle est championne de l'Oise, championne de Picardie et a remporté de nombreuses compétitions. Au début de l'année 2016, elle s'est qualifiée pour participer aux

Championnats Nationaux d'épreuves combinées et de marche en salle à Metz. Elle faisait partie des athlètes ayant réalisé les meilleures performances lors des qualifications pour le 3 000 m marche cadette et elle a abordé cette compétition extrêmement motivée et remplie d'espoir. Ses efforts ont été récompensés, et grâce à un temps de 15'59"80, elle a obtenu la médaille de bronze lors de ces Championnats de France !

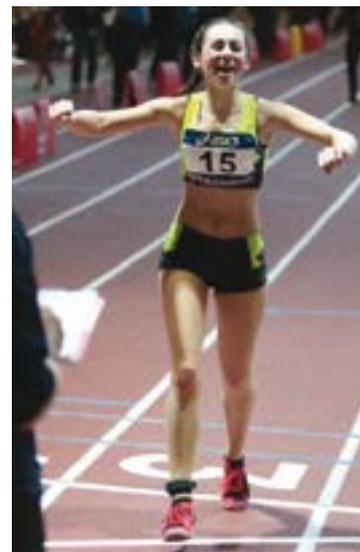


Une histoire d'amitié

Pour atteindre un tel niveau, les entraînements sont indispensables et font partie du quotidien d'Emeline Torrez. Elle s'entraîne ainsi trois fois par semaine et a su faire de ces périodes de préparation des moments de partage. Ainsi, même si la marche est un sport individuel, Emeline a la chance de partager sa passion et ses séances d'entraînement avec sa copine Mathilde. Elles sont entraînées par leur coach Séverine, qu'elles surnomment "leur deuxième maman". Emeline insiste sur l'importance de ces liens d'amitié qui sont essentiels pour garder le courage et la force de finir la course, lorsque tout son corps souffre et que la tentation de s'arrêter est grande. Lors des compétitions, tout au long du parcours, Emeline reçoit les encouragements de sa coach et de sa famille et c'est aussi grâce à tous ceux qui l'entourent qu'Emeline réussit de telles performances.

Emeline Torrez est maintenant qualifiée pour

les Championnats de France d'athlétisme cadets et juniors d'été qui se dérouleront du 1^{er} au 3 juillet 2016 à Châteauroux. Une compétition qui regroupe pour une fois l'ensemble des disciplines : les sauts, les lancers et toutes les courses jusqu'au 5 000 m, sans oublier la marche ! Emeline se prépare très sérieusement pour ce rendez-vous sportif et rêve d'obtenir une nouvelle place sur le podium. Nous lui souhaitons bonne chance et bon courage !



Deux enseignants supplémentaires au service de la réussite éducative des élèves Liancourtois

Le 18 décembre 2015, la ville de Liancourt a signé un contrat de ville avec différents partenaires et notamment, l'Inspection Académique de l'Oise, représentée par Claudine Pecqueux, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Clermont à laquelle notre commune est rattachée.

Dans le cadre de ce contrat de ville, la municipalité a demandé à l'Education Nationale des moyens supplémentaires pour favoriser la réussite éducative des élèves issus du quartier prioritaire "politique de la ville". Claudine Pecqueux a relayé et soutenu notre demande auprès de sa hiérarchie.

L'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Oise, par courrier du 14 mars 2016 a informé la commune de sa décision d'implanter un emploi "Plus de Maîtres que de Classes" à l'école élémentaire Jean Macé et un poste en Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants (UPE2A) à l'école élémentaire Albert Camus.

La mise en place du dispositif "Plus de Maîtres que de Classes" est une dimension importante de la priorité donnée à l'école primaire, dans le cadre de la refondation de l'École de la République. L'objectif premier de ce dispositif est de rendre l'école plus juste et plus efficace, de réduire les inégalités en apportant une aide renforcée aux populations scolaires les plus fragiles. Il repose sur l'affectation, dans une école, d'un maître supplémentaire. Ainsi, à la rentrée prochaine,



l'école élémentaire Jean Macé disposera d'un enseignant dont la mission principale sera de favoriser l'apprentissage de la lecture aux élèves. Il interviendra donc essentiellement dans les classes de CP et de CE1.

L'école élémentaire Albert Camus sera dotée quant à elle d'un enseignant pour les élèves allophones, c'est-à-dire ne parlant pas le français. En effet, cet établissement scolaire accueille les enfants issus du Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA), situé au foyer Adoma. Certains d'entre eux ne connaissent pas notre langue et les enseignants rencontrent de véritables difficultés pour les intégrer dans les classes et dispenser leur enseignement. A compter du 1^{er} septembre 2016, ces élèves seront pris en charge par un enseignant supplémentaire et l'apprentissage du français sera ainsi facilité.

Ces postes créés par l'Education Nationale vont permettre d'améliorer les conditions d'apprentissage de l'ensemble des élèves de Liancourt et d'optimiser le travail des équipes éducatives de ces deux groupes scolaires.



Mise en place du Portail Famille de la ville de Liancourt



BIENVENUE SUR LE PORTAIL FAMILLE DE LA VILLE DE LIANCOURT

La Municipalité de Liancourt a mis en place au fil des années de nombreux services en direction des familles afin de permettre à chacun de concilier vie professionnelle et familiale : la restauration scolaire pour les élèves d'élémentaire puis de maternelle, l'accueil périscolaire, le centre de loisirs municipal, les activités péri-éducatives.

Elle souhaite, aujourd'hui, informatiser son service enfance en mettant notamment en place un Portail Famille en direction des parents, qui leur permettra de gérer en ligne les différentes activités de leur enfant. L'utilisation de cette plateforme internet sera simple et grâce au Portail Famille les parents pourront :

- renseigner le planning de présence de leur enfant au restaurant scolaire et à l'accueil périscolaire
- renseigner le planning des mercredis au centre de loisirs municipal
- préinscrire leur enfant au centre de loisirs municipal lors des vacances scolaires
- préinscrire leur enfant aux activités péri-éducatives
- consulter leur compte et payer leurs factures en ligne
- accéder aux actualités du Portail Famille (menus, activités...)
- télécharger les différents règlements intérieurs en vigueur...

J'inscris mon enfant en 5 étapes

- 1 Je dépose un dossier d'inscription au service enfance pour l'année scolaire 2016 - 2017 à la mairie de Liancourt, dûment rempli et accompagné de toutes les pièces justificatives demandées impérativement avant le 13 août 2016 (un dossier par enfant)
- 2 Je reçois un numéro de dossier et un nom de dossier (un par famille)
- 3 Je me connecte sur le Portail Famille, je renseigne mon numéro et mon nom de dossier puis je crée un identifiant et un mot de passe personnel
- 4 Je reçois un e-mail me demandant de valider ces informations et je dois les confirmer dans les 24h. Attention, après 24h, je dois recommencer l'opération 3
- 5 Une fois la validation effectuée, je possède mon compte famille et je peux renseigner les différents plannings de mon ou de mes enfants au plus tard :

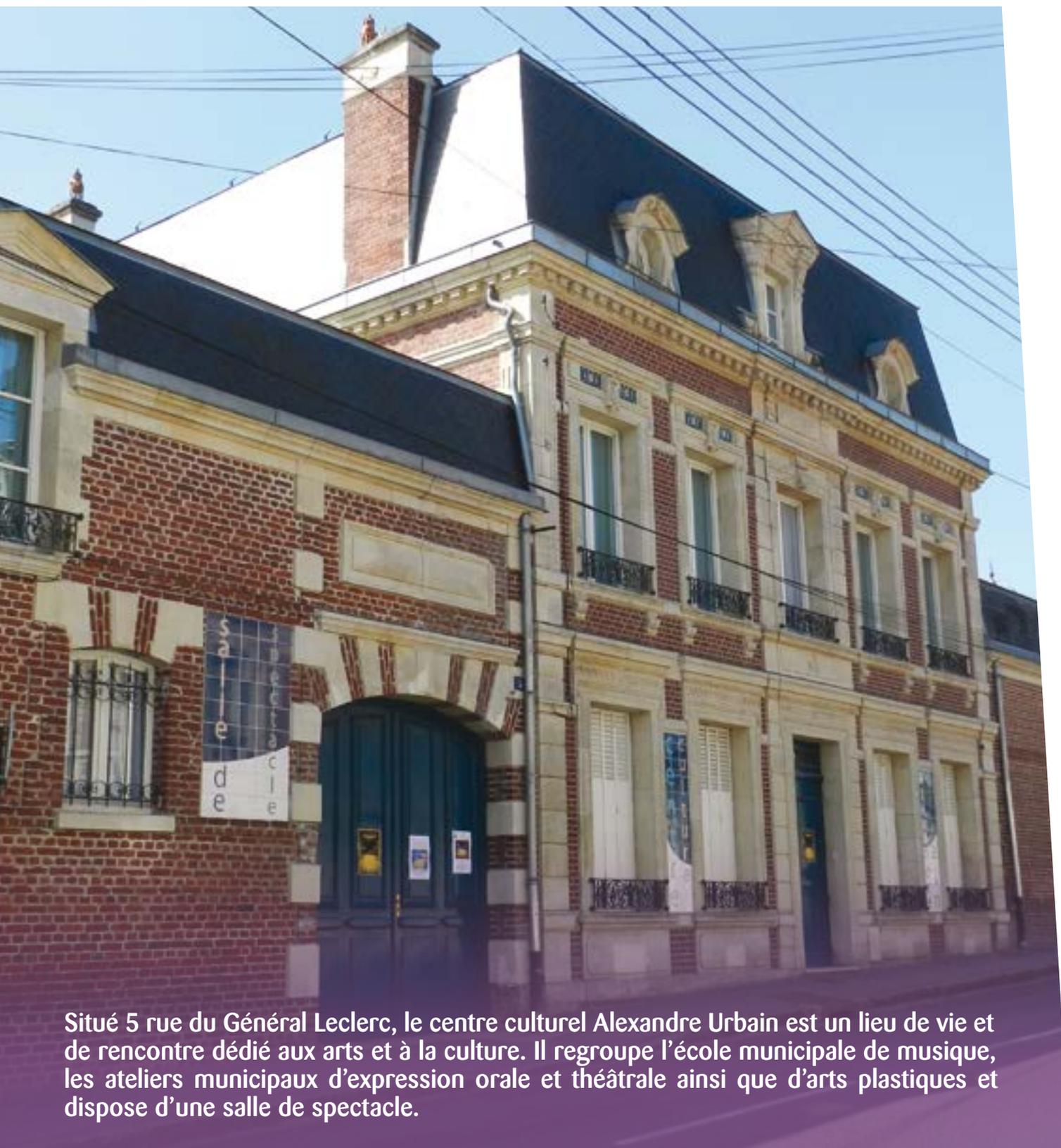
la veille avant midi pour des repas ou un accueil périscolaire les mardi, jeudi, vendredi

le vendredi avant midi pour les repas ou un accueil périscolaire le lundi

le 27 du mois pour un accueil les mercredis du mois suivant au centre de loisirs municipal et durant les périodes de réservation pour les cycles d'activités péri-éducatives et les vacances au centre de loisirs municipal

À la rentrée 2016 - 2017, toutes les familles devront obligatoirement utiliser le Portail Famille.

Le centre culturel Alexandre Urbain



Situé 5 rue du Général Leclerc, le centre culturel Alexandre Urbain est un lieu de vie et de rencontre dédié aux arts et à la culture. Il regroupe l'école municipale de musique, les ateliers municipaux d'expression orale et théâtrale ainsi que d'arts plastiques et dispose d'une salle de spectacle.

Cette belle maison bourgeoise était autrefois la propriété de Monsieur et Madame Pierre Détré. C'était à la fois leur maison familiale et le siège social de l'entreprise de transports Détré. Au décès de leurs parents, les héritiers ont souhaité vendre le bien et c'est la commune de Liancourt qui est devenue propriétaire de cette bâtisse de caractère. L'équipe municipale souhaitait sauvegarder et valoriser ce bel élément de l'architecture Liancourtoise. Elle a choisi d'y installer l'école municipale de musique, implantée à l'époque dans les locaux de l'école maternelle Jean Macé annexe rue Duvoir, de créer une salle de spectacle et des locaux dédiés à la culture. Depuis son ouverture au public, le centre culturel Alexandre Urbain vibre au son des instruments de musique, des chants et des répliques de théâtre.



L'école municipale de musique

L'école municipale de musique a été créée en 1991 par Alexandre Urbain, Maire-adjoint chargé de la culture et fête donc ses 25 ans d'existence. Elle compte cette année scolaire environ 200 élèves. Les plus jeunes sont accueillis dès l'âge de 7 ans, à l'issue du CP, car pour apprendre le solfège, il faut savoir lire. Pour les plus âgés, il n'y a pas de limite, on peut apprendre à tout âge l'instrument dont on a toujours rêvé de savoir jouer ! Et de ce côté-là l'offre est abondante : 13 instruments sont proposés : guitare classique, guitare basse et guitare électrique, piano, batterie, violon, violoncelle, contrebasse, saxophone, trompette, clarinette, flûte traversière et accordéon. L'école de musique dispose également d'une

classe de chant et d'une chorale enfant. Au total dix professeurs interviennent au sein de l'école. A la rentrée prochaine, l'apprentissage d'un nouvel instrument sera proposé avec la mise en place d'une classe de djembé.

Les cours de formation musicale (solfège) sont obligatoires pour les enfants et jeunes suivant les cours de formation instrumentale et vivement conseillés pour les adultes novices. Et pour devenir musicien, il est préférable de savoir lire une partition !

Le but de la musique étant de jouer à plusieurs et de se produire sur scène, les professeurs de l'école municipale de musique s'investissent dans différents ensembles comme par exemple l'atelier "Musiques actuelles" dirigé par Michel Diot, l'ensemble "Appassionato" dirigé par Christine Pinon et le Liancourt Jazz Band, dirigé par Joël Francomme. Des auditions sont également organisées en fin d'année dans la salle de spectacle, toujours avec l'objectif de mettre les jeunes élèves face au public.

Le talentueux Liancourt Jazz Band

En 1995, l'Atelier Jazz et Variété est créé au sein de l'école municipale de musique afin de permettre aux élèves musiciens de compléter leur enseignement musical individuel par un travail de groupe. La direction de cet ensemble, composé au départ de seulement quatre élèves, est confiée à Joël Francomme, professeur de saxophone et de clarinette, passionné de jazz. Au fil des années, le groupe s'est étoffé, composé de professeurs, d'élèves et de musiciens amateurs. Il compte aujourd'hui 18 musiciens et cet ensemble a été rebaptisé, il y a quelques années déjà, le Liancourt Jazz Band. Ses représentations sont très prisées et il joue toujours à guichet fermé dans la salle de spectacle du centre culturel. Le Liancourt Jazz Band explore de nombreux répertoires (jazz, swing) et accompagné d'une voix, rend hommage à Ella Fitzgerald et Claude Nougaro.



▶ Joël Francomme : une retraite bien méritée après 17 années de direction



Joël Francomme est professeur de saxophone et de clarinette à l'école municipale de musique depuis 1992. Au départ d'Anne Tixier, durant l'été 1999, la municipalité lui a proposé le poste de directeur de l'école municipale de musique. Il a accepté sans hésiter et s'est investi dans ce rôle avec plaisir. En collaboration avec Thierry Balliner, Maire-adjoint délégué à l'école municipale de musique, il a développé les cours d'instruments proposés aux élèves et participé à la création de différents ensembles. Et c'est toujours avec le sourire et un certain humour qu'il accueille les élèves et les parents.

Joël Francomme a aujourd'hui 65 ans et après 17 ans de direction, il estime qu'il est temps de passer la main aux plus jeunes. Mais s'il souhaite arrêter la direction de l'école et son activité de professeur, c'est pour consacrer plus de temps à la musique qui reste sa passion. Il conservera ainsi la direction du Liancourt Jazz Band et compte profiter de son temps libre pour se lancer dans de nouvelles aventures musicales.

► Christine Pinon : nouvelle directrice de l'école municipale de musique à la rentrée 2016 - 2017



Christine Pinon connaît bien l'école municipale de musique puisqu'elle y enseigne le violon depuis sept ans. D'origine parisienne, elle a toujours été passionnée par la musique : elle étudie au lycée Racine à Paris dont les horaires lui permettent d'apprendre le violon au conservatoire de musique du XII^{ème} arrondissement de Paris. Elle intègre la Jeune Philharmonie Franco-Allemande et donne des concerts à travers la France et l'Allemagne. Elle entre à l'Ecole de pédagogie musicale dans le but de pouvoir enseigner. Elle arrive dans l'Oise en 1989 et obtient son premier poste à l'école de musique de Villers-Saint-Paul, au sein de laquelle elle travaille toujours. Elle rejoint également la petite école de musique d'Avilly-Saint-Léonard dont elle devient directrice. Parallèlement à ses cours, elle entre en 1990 dans le prestigieux Orchestre de Chambre de Senlis et donne des concerts dans toute l'Europe. C'est lorsque Christine Pinon quitte cet ensemble qu'elle devient professeur de violon à Liancourt, avec seulement deux élèves. Elle compte désormais 17 élèves. Le violon est un instrument très difficile qui demande beaucoup de motivation et de rigueur notamment les premières années. Aussi, Christine Pinon est certes un professeur exigeant mais encourage et soutien énormément ses jeunes élèves. A compter de la rentrée prochaine, Christine Pinon va prendre la direction de l'école municipale de musique de Liancourt. Elle aime la convivialité qui règne au sein de cette école et est très intéressée par la dimension humaine que comporte le poste de direction. Elle devra en effet assurer le lien entre la municipalité, les professeurs et les usagers, une expérience qu'elle trouve enrichissante.

► Thierry Balliner : Maire-adjoint délégué à l'école municipale de musique



"Dans le monde actuel, où tout est monétaire et immédiat, la musique a une place particulière : apprendre à jouer d'un instrument demande du temps, de la rigueur, de l'engagement au quotidien. Jouer dans un ensemble développe la patience, l'écoute des autres et les liens sociaux. Jouer devant un public, c'est apprendre à dominer son trac tout en donnant le meilleur de soi. Bref des valeurs de travail, de vivre ensemble et de respect de l'autre qui apportent un épanouissement, une ouverture d'esprit et beaucoup de joie. Bien sûr, tout à un coût et en tant que Maire-adjoint délégué à l'école municipale de musique, je veille à ce que chaque euro dépensé soit utile à l'enseignement musical. Je veille également à la qualité de cet enseignement qui est une vraie richesse pour chaque élève, enfant ou adulte. Vous trouverez à l'école municipale de musique une équipe de professeurs particulièrement motivés et compétents, des musiciens sachant transmettre leur savoir. Alors petits et grands, la musique vous attend, n'hésitez pas !"

L'atelier municipal d'arts plastiques



L'atelier municipal d'arts plastiques est animé par Bernard Tachefine et regroupe 38 élèves, 15 Liancourtois et 23 extérieurs. Cet atelier s'adresse aux adultes, aux enfants et aux jeunes. Différents cours sont proposés

tout au long de la semaine durant lesquels les élèves apprennent différentes techniques artistiques et les approfondissent au fil du temps. Les œuvres des artistes font chaque année l'objet d'une exposition au mois de juin à la médiathèque Lucien Charton où l'on peut admirer le talent de ces élèves. Les artistes les plus confirmés peuvent exposer leurs toiles dans la cafétéria du centre culturel Alexandre Urbain, puis, quand leur production le permet, à la médiathèque Lucien Charton.



L'atelier d'expression orale et théâtrale

Les cours de théâtre sont dispensés par Delphine Nolin, membre de la Compagnie L'Art m'Attend. Cette année, face au succès de l'atelier d'expression orale et théâtrale, trois classes ont été ouvertes : un atelier pour les enfants âgés de 7 à 10 ans, un atelier pour les jeunes de 11 à 15 ans et un atelier adulte. Ces différents ateliers regroupent au total 32 personnes, 20 Liancourtois et 12 extérieurs. En fin d'année, les élèves présentent le fruit de leur travail sur la scène du centre culturel Alexandre Urbain, devant

famille et amis, toujours nombreux à venir les applaudir.



Association Réplique

Créée en 2008, cette association propose des ateliers d'improvisation théâtrale pour adultes. Les cours se déroulent le mercredi de 19h30 à 22h au centre culturel. L'association en résidence présente deux spectacles par an au centre culturel, des représentations souvent très drôles et de qualité.



Une salle de spectacle conviviale

Le centre culturel Alexandre Urbain dispose enfin d'une salle de spectacle d'une capacité de 64 places qui possède une excellente acoustique. Chaque week-end, en dehors des vacances scolaires, pièces de théâtre, concerts et spectacles pour enfants s'y succèdent. La programmation est établie par Marie-France

Delandre, Maire adjointe chargée de la culture. Vous recevez deux fois par an, dans votre boîte aux lettres, l'agenda culturel qui présente les différents spectacles de la saison 1 "Printemps" et de la saison 2 "Automne". Vous pouvez acheter vos billets le jour même du spectacle, 30 minutes avant le début de la séance ou bien réserver vos places le samedi matin, de 10h à 12h, au centre culturel. C'est d'ailleurs vivement conseillé pour certaines représentations !

Cette salle est également utilisée par les enseignants qui le souhaitent, pour permettre aux élèves de découvrir un conte, une pièce de théâtre... Ce sont parfois les élèves eux-mêmes qui se produisent au centre culturel Alexandre Urbain ! Ainsi, vendredi 17 juin dernier, la classe de grande section de Corinne Szczepaniak, de l'école maternelle Jean Macé, a présenté son spectacle "La Différence" dans le cadre de son projet "Théâtre à l'école".

Une tarification attractive pour permettre à tous d'accéder aux activités culturelles

La municipalité de Liancourt a mis en place une tarification attractive pour permettre à tout Liancourtois d'accéder à la culture. Les tarifs de l'école de musique comme ceux des ateliers d'arts plastiques et d'expression orale et théâtrale sont calculés en fonction du quotient familial et sont donc dégressifs. Pour l'année scolaire 2016-2017, la participation familiale trimestrielle sera de 43,60 € au tarif plein

► Marie-France Delandre, Maire-adjointe chargée de la culture :



"Le centre culturel Alexandre Urbain a apporté la possibilité aux Liancourtois de participer à divers ateliers qui n'existaient pas auparavant. Enfants et adultes peuvent désormais s'initier aux arts plastiques et au théâtre. C'est aussi un lieu dans lequel on peut découvrir de nouveaux talents grâce aux expositions et aux représentations théâtrales et musicales qui s'y déroulent chaque samedi soir".

et de 10,90 € pour les familles les plus modestes.

La tarification de la salle de spectacle est également accessible aux petits budgets. Les places pour des spectacles assurés par des professionnels sont au prix de 10 € (5 € pour les moins de 18 ans). Les places des spectacles en direction des enfants ainsi que les représentations des artistes locaux sont au prix de 5 € (2,5 € pour les moins de 18 ans). Une sortie bien moins coûteuse qu'une séance de cinéma et située au cœur de votre cité !

Une priorité aux Liancourtois à la rentrée prochaine

On constate cependant que les élèves Liancourtois sont peu nombreux, notamment à l'école municipale de musique où ils ne représentent que 25 % des effectifs alors que 75 % des élèves résident dans les communes alentour voire bien plus loin pour certains.

Aussi, la municipalité a décidé, à compter de la rentrée scolaire prochaine, d'accorder une priorité d'inscription aux Liancourtois afin de favoriser la fréquentation de l'école par les habitants de notre commune. Ils pourront notamment bénéficier d'un plus large choix dans les horaires de cours, les professeurs devant entièrement renouveler leurs plannings et ne plus conserver des cours d'une année sur l'autre, comme c'était le cas jusqu'à présent. Les dates d'inscription à l'école municipale de musique, à l'atelier municipal d'arts plastiques et à l'atelier d'expression orale et théâtrale seront publiées dans le flash municipal de septembre 2016 ■

Résidence Camille Desmoulins : 28 logements et 3 locaux d'activités

Cette opération immobilière située en cœur de ville, à proximité immédiate des Communs du château du Duc de la Rochefoucauld, s'inscrit dans le programme de la ZAC "Les Abords du Parc", lancée par la municipalité en 1995.



La commune de Liancourt a fait appel à Oise Habitat afin de construire un ensemble immobilier sur la parcelle de la ZAC "Les Abords du Parc" située à l'angle de la rue Victor Hugo et de l'avenue François Mitterrand. L'office public d'habitat que le Maire de Liancourt, Roger Menn, préside depuis 2001, a confié à l'Atelier Philippe Muller, architecte à Paris, la maîtrise d'œuvre.

L'Atelier Philippe Muller a organisé la résidence Camille Desmoulins autour de deux corps de bâtiments de deux étages plus combles, comme la majorité des immeubles situés dans le voisinage proche. Cette conception permettra une parfaite intégration dans le site car elle respecte la volumétrie existante dans le centre-ville de Liancourt. Ces deux bâtiments délimiteront une cour intérieure qui sera agrémentée d'un jardin.

Après bien des péripéties administratives, liées aux exigences de l'architecte des Bâtiments de France sévissant dans le département de l'Oise, Jean-Lucien Guénoun, le permis de construire a finalement été obtenu après trois dépôts successifs et un grand nombre de réunions, destinées soit disant, à faciliter l'avancement du projet. L'action du Sous-Préfet de Clermont, Paul Coulon, aux côtés de la municipalité, a été déterminante. Nous lui adressons nos sincères remerciements.

La pose de la première pierre de la résidence Camille Desmoulins a eu lieu le 5 mars 2016, sous la neige et en présence du Président du Conseil Départemental, Edouard Courtial et du Conseiller Régional des Hauts de France, Didier Rumeau.

Les travaux de construction ont été confiés à l'entreprise générale COBAT Constructeur (Crépy-en-Valois) et ont débuté fin mai 2016, après que les

différents bureaux d'études se soient accordés sur la nature, la profondeur et la position des fondations spéciales à mettre en place pour assurer la stabilité et la durabilité de l'ensemble.

Vingt-huit logements (onze de type F2, quatorze de type F3 et trois de type F4) seront mis en location fin juin 2017. Trois locaux d'activités commerciales ou tertiaires verront le jour à la même date.

Un pas supplémentaire sera ainsi franchi vers la restructuration du centre-ville.



Une ouverture de classe à l'école élémentaire Jean Macé

À la rentrée prochaine, 44 élèves vont intégrer le collège alors que 55 enfants de maternelle vont être scolarisés en classe de CP. Ceci induit une nouvelle hausse des effectifs qui a conduit les services académiques de l'Education Nationale à créer un poste supplémentaire au sein de l'école élémentaire Jean Macé. Cependant, aucune salle de classe n'étant libre au sein de l'école, cette onzième classe sera installée en septembre prochain à l'étage de l'école annexe Jean Macé située non loin, rue Duvoir. Une situation que les plus anciens enseignants de l'école ont déjà connu par le passé lorsque l'effectif total de l'école atteignait 280 élèves. Les commandes de mobilier ont d'ores et déjà été effectuées afin que la rentrée scolaire se passe dans les meilleures conditions.

Évolution de l'effectif à l'école élémentaire Jean Macé



Année scolaire



Tous à la fête country le 27 juillet 2016 !

Un des grands rendez-vous de l'été sera la fête country organisée conjointement par l'S.Pass'Jeunes et le centre de loisirs municipal respectivement placés sous la responsabilité de Cécile Birck et de Gilles-Hervé Matondo. Tout au long du mois de juillet, les enfants, les jeunes et les animateurs de ces deux structures vont vivre au rythme de l'Ouest Américain du XIXème siècle. Au programme initiation à la danse country et aux danses amérindiennes, équitation au ranch de Sacy-Le-Grand, fabrication d'attrape-rêves et de tipis pour les plus grands... La mission des enfants du centre de loisirs sera de créer les décorations qui serviront à transformer la place Verte en plaine du Far West. Les ados de l'S.Pass'Jeunes vont quant à eux être associés à la préparation de la fête et seront présents pour tenir les différents stands. Le mercredi 27 juillet, de 18h30 à 21h30 place Verte, de nombreuses animations vont s'enchaîner avec notamment des danses réalisées par les jeunes et les

enfants du centre de loisirs municipal. Un spectacle équestre clôturera la soirée. Une restauration rapide sera proposée sur place par le Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt. Réservez dès à présent cette date sur vos agendas !



A la rentrée, premier forum des associations et des services

Mirjana Jakovljevic, Maire-adjointe chargée des sports, organise le premier forum des associations et des services de la ville de Liancourt. Il se déroulera le dimanche 4 septembre 2016, de 10h à 17h à la salle Guy Lejeune, avenue Louis Aragon et sera l'occasion pour les Liancourtois, de découvrir la richesse du tissu associatif de notre cité.

Les membres du conseil municipal, lors du vote du budget 2016, malgré un contexte financier difficile pour les collectivités locales, ont souhaité maintenir leur soutien financier et logistique aux associations, alors que de nombreuses communes et le Conseil Départemental de l'Oise ont revu à la baisse les subventions accordées au monde associatif.

Une quarantaine d'associations a d'ores et déjà répondu présent à l'appel de la municipalité. Différents services municipaux seront également représentés et notamment l'école municipale de musique et l'école municipale de danse.

Lors de cette journée vous pourrez prendre contact avec les responsables des différentes associations et assister à des démonstrations sportives ou culturelles (basket, danse, athlétisme, zumba, musique...). Une date à ne pas manquer pour trouver, à l'occasion de la rentrée, une activité sportive ou culturelle pour vous ou vos enfants.





Des classes informatiques mobiles dans les écoles élémentaires

La municipalité de Liancourt a souhaité équiper les écoles élémentaires Albert Camus et Jean Macé de classes informatiques mobiles. Lundi 14 mars 2016, Roger Menn, Maire de Liancourt et Yves Rome, Sénateur de l'Oise ont inauguré le matériel informatique dans deux classes et ont assisté aux premiers pas des élèves dans l'apprentissage de l'outil numérique. En juin 2015, Valérie Menn, Maire-adjointe chargée des affaires scolaires a décidé d'équiper les écoles élémentaires de classes informatiques mobiles afin de favoriser l'usage du numérique dans les classes au quotidien.

Pour financer ces équipements, une demande d'aide au titre de la réserve parlementaire a été adressée à Yves Rome, Sénateur de l'Oise. Cet élu, convaincu depuis longtemps de l'utilité des outils numériques à l'école a répondu favorablement à cette demande. Lorsqu'il était Président du Conseil Général de l'Oise, il a mis en place l'opération Ordi 60 dotant chaque collégien de sixième d'un ordinateur portable puis d'une tablette tactile, plus facile à emporter en classe. Un programme qui a malheureusement été stoppé par la nouvelle majorité conduite par Edouard Courtial.

L'instruction des dossiers de réserve parlementaire étant gérée par le Ministère de l'Intérieur, l'accord définitif nous est parvenu le 8 décembre 2015.

Durant ce délai, un réseau wifi a été installé à l'école élémentaire Jean Macé. Le câblage a été réalisé par les services techniques de la ville, l'installation et la mise en service des bornes wifi par la société Bk Réseaux (Avrechy). Le matériel a été livré et installé par la société Isicom (Nogent-sur-Oise) qui a également dispensé une formation de base à l'utilisation de la classe informatique mobile aux enseignants des deux écoles.



Chaque école est désormais dotée d'une armoire de rangement et de rechargement mobile équipée d'une borne wifi, de 15 ordinateurs portables et d'une imprimante. Le 14 mars 2016 s'est déroulée l'inauguration officielle de ce matériel : Yves Rome, Roger Menn, Claudine Pecqueux, Inspectrice de la circonscription de Clermont et Laurent Noël, conseiller pour les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) de la circonscription de Clermont ainsi que les membres de la commission municipale des affaires scolaires ont tout d'abord rendu visite à la classe de CM2 de Stéphanie Legrand, Directrice de l'école élémentaire Jean Macé. Ils ont assisté à une démonstration de travail par les élèves avec les ordinateurs portables et le vidéo projecteur interactif installé dans la classe depuis le début de l'année scolaire avant de se rendre à l'école élémentaire Albert Camus. Les clés de l'armoire informatique ont été remises par Yves Rome à la Directrice, Estelle Dardard, et les élèves de la classe de d'Émilie Philippart ont réalisé un exercice de traitement de texte.

Le coût de ces équipements s'élève à 25 022 €, la moitié de la somme étant prise en charge par la réserve parlementaire du Sénateur Yves Rome. Ces ordinateurs vont permettre de mieux préparer les élèves Liancourtois à être des acteurs du monde de demain, des citoyens responsables et autonomes à l'ère du numérique.



De plus en plus nombreux au repas des seniors



Dimanche 20 mars, les personnes âgées de plus de 65 ans résidant à Liancourt étaient invitées au château des Rochers, à Nogent-sur-Oise, pour un repas dansant organisé par la mairie de Liancourt et le Centre Communal d'Action Sociale. Les 306 convives présents ont pu déguster le délicieux repas préparé par Nathalie et Hugues Sandrin, propriétaires de la boucherie de Gourmets à Liancourt et notamment une assiette de foie gras du Gers maison. L'orchestre Joël Franck a animé l'après-midi et les danseurs ont occupé la piste jusqu'en fin d'après-midi. Comme à l'accoutumée lors de cette journée

conviviale, les doyens du jour se sont vus remettre un cadeau par Bernard Gély, Maire-adjoint chargé des affaires sociales et de l'organisation de cette manifestation. Il s'agissait cette année de Germaine Morel et d'Henri Fouquerolle.

Deuxième concours de poésie de la ville de Liancourt

Dans le cadre du 18^{ème} Printemps des Poètes, Marie-France Delandre, Maire-adjointe chargée de la culture et Delphine Tomala, Directrice de la médiathèque Lucien Charton ont organisé le deuxième concours de poésie de la ville de Liancourt qui s'adressait aux habitants de la région Les Hauts de France et dont le thème était le XX^{ème} siècle. Les lauréats de cette édition 2016 sont, pour la catégorie moins de 18 ans, Eléonore Nkake Chakomi avec le poème intitulé "Coupable d'être juif" et pour la catégorie adulte, André Coppin avec le poème "Sur le vingtième des regards". Les prix ont été décernés le samedi 26 mars dernier en présence des membres de la commission culture.



Tatouages et piercing à l'honneur



Les visiteurs étaient cette année encore très nombreux à la 16^{ème} Convention Nationale Tatouages et Piercing organisée par l'association "Les Wind's Brothers Moto Club Oise". De nombreux tatoueurs français mais aussi belges, portugais et polynésiens étaient au rendez-vous, les 16 et 17 avril derniers, à la salle Guy Lejeune, pour présenter leurs créations et proposer aux amateurs un tatouage sur place. Une occasion pour tous ces professionnels de rappeler qu'un beau tatouage a un certain coût et que les personnes proposant des tatouages à bas prix réalisent des prestations de qualité médiocre et parfois, dans des conditions d'hygiène douteuses.

Visite du chantier d'insertion à la résidence Maximilien Robespierre

Dans le cadre d'un partenariat entre Oise Habitat et l'association Recherche Emploi Bury (REB), 16 jeunes de moins de 26 ans ont travaillé sur un chantier d'insertion qui a notamment consisté à réhabiliter les cages d'escaliers de la résidence Maximilien Robespierre. Ces jeunes, sélectionnés par Pôle Emploi, ont un contrat hebdomadaire de 20 heures : ils sont présents deux jours par semaine sur le chantier, encadrés par un professionnel. Ils bénéficient par ailleurs d'une formation, le but étant bien sûr de les aider à trouver un emploi. Vendredi 22 avril 2016, Roger Menn, Maire de Liancourt et Président de Oise Habitat a visité le chantier, aux côtés de la Directrice de l'association REB, Catherine Dextre, qui a ensuite reçu des mains de la présidente du Lions Club Chantilly-Connétable, un chèque de 15 000 euros permettant de financer l'achat d'un minibus destiné à transporter les jeunes sur les différents chantiers.



Le comité de jumelage Liancourt-Olgiate Comasco en excursion



Les membres du comité de jumelage franco-italien se sont rendus à Olgiate Comasco du 28 avril au 1^{er} mai derniers. Ils ont été accueillis chaleureusement par les familles italiennes. Lors de ce séjour, ils ont visité le château royal de Colorno. Le 1^{er} mai, une réception officielle s'est déroulée à la mairie d'Olgiate Comasco au cours de laquelle Adeline Mestre, Maire-adjointe chargée des jumelages et Maria Rita Livio, Maire de d'Olgiate, ont salué l'importance des liens d'amitié qui unissent nos deux cités depuis 1972, date de création du jumelage.

Commémoration de l'armistice de 1945

Roger Menn, Maire de Liancourt, entouré de son équipe municipale a rendu hommage aux victimes de la deuxième guerre mondiale lors de la commémoration de l'armistice signé le 8 mai 1945. La cérémonie s'est déroulée en présence de très nombreux citoyens : représentants des associations d'anciens combattants, représentants du centre pénitentiaire et de la gendarmerie, délégation de sapeurs-pompiers, représentants des associations... Les enfants présents lors de cette manifestation patriotique ont déposé la gerbe de la municipalité au pied du monument aux morts.



Le Club Sportif Liancourt Rantigny en finale de la Coupe Saint Lucien

Pour la première fois de son histoire, l'équipe de football vétérans du Club Sportif Liancourt Rantigny est arrivée en finale de la Coupe Saint Lucien. Elle a affronté le dimanche 22 mai à 16h15 l'équipe de l'AS Orry-La Chapelle, sur le stade de Gouvieux, en présence de très nombreux spectateurs et de Roger Menn, Maire de Liancourt, venu soutenir les joueurs Liancourtois. L'équipe s'est inclinée 2 à 0 mais a réalisé un très bon match, pouvant à tout moment renverser la tendance. Le respect de l'adversaire et un excellent arbitrage ont fait de cette finale un bon moment sportif.



Nouvelle édition de la fête des voisins



Créée en 1999, la fête des voisins a pour but de permettre aux personnes vivant toute l'année les uns près des autres de mieux se connaître. Cette année à Liancourt, le vendredi 27 mai, la fête des voisins a été organisée en différents points de la ville et notamment à la résidence Alfred Dreyfus. Permettre à tous de faire connaissance, d'échanger et de partager autour de tartes, salades et autres mets préparés par tous les participants en toute simplicité, c'est ça la fête des voisins ! Ces différents rassemblements se déroulent grâce au soutien de la municipalité qui met à disposition des organisateurs le matériel nécessaire.

Fête de l'école élémentaire Albert Camus

Samedi 11 juin dernier, lors de la fête de l'école élémentaire Albert Camus, les élèves ont présenté devant leurs parents chants et danses particulièrement rythmés. En fin de matinée, Estelle Dardard, Directrice de l'école et Roger Menn, Maire de Liancourt ont inauguré les nouveaux aménagements de la cour : le jardin artistique de l'école, où les fleurs côtoient les sculptures réalisées avec des matériaux de récupération, les murs et les poteaux revêtus de couleurs chatoyantes. Ces travaux ont été réalisés par les élèves lors d'ateliers le samedi matin. Ces différents aménagements sont issus d'un projet pédagogique mené tout au long de l'année scolaire par l'équipe enseignante de l'école.



Une nouvelle boulangerie pâtisserie à Liancourt



Depuis le 9 mars 2016, Virginia Liégeois et Florian Ramette vous accueillent avec le sourire dans leur nouvelle boulangerie pâtisserie située 148 rue Jules Michelet.

Virginia Liégeois et Florian Ramette sont nés tous deux à Ham, dans la Somme. Florian Ramette a commencé en pré-apprentissage dès l'âge de 15 ans. Son père a alors tenu à le placer chez un petit boulanger, connu pour bien former ses apprentis dont certains sont devenus meilleurs apprentis de France. Il obtient son CAP de boulanger et prépare ensuite un CAP de pâtissier chez un autre patron, à Eppeville (80). Diplôme en poche, il part travailler auprès d'un chef pâtissier à Noyon. Dans cette entreprise importante, qui compte douze employés dont trois pâtissiers à plein temps, il débute comme commis et au fil des années, prend des responsabilités jusqu'à devenir responsable pâtissier.

Après quatorze années passées dans la même entreprise, Florian Ramette pense de plus en plus sérieusement à s'installer à son propre compte. Le couple envisage dans un premier temps s'implanter dans le département des Vosges

mais décide finalement de rester à proximité de leur famille. Florian Ramette entreprend des démarches auprès de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Oise et différentes rencontres vont l'amener à visiter l'ancienne boulangerie de Gilbert Seguin située 148 rue Jules Michelet à Liancourt. Le couple est séduit et décide s'installer. Ayant un apport personnel réduit, de nombreuses portes se ferment dans les différentes banques de Liancourt et c'est finalement Madame Benoît de la Caisse d'Épargne de Picardie qui accepte de leur faire confiance en leur accordant le prêt dont ils ont besoin pour ouvrir leur boulangerie pâtisserie.

Débutent alors les premiers investissements : d'importants travaux de remise aux normes, notamment électriques, sont effectués puis du matériel neuf est acheté afin de rééquiper la boulangerie. Pour préparer au mieux son installation, Florian Ramette effectue un stage de boulanger chez Baguëpi afin de remettre à jour ses connaissances sur la fabrication du pain, qu'il avait délaissé durant ses 14 années en pâtisserie. Il effectue également un stage sur les règles d'hygiène à respecter dans un commerce de bouche.

Depuis le 9 mars 2016, Virginia Liégeois, qui a quitté son emploi dans la société CCSP Parfum à Chaulnes (80) pour tenir la boulangerie avec son conjoint, accueille les clients. Grâce à la distribution de flyers dans le quartier, à la recommandation de Gilbert Seguin et du salon de coiffure Studio AKE, le démarrage s'avère encourageant. Les clients sont au rendez-vous et sont satisfaits. Florian Ramette insiste sur le caractère artisanal de sa production, pains et gâteaux sont frais et fabriqués sur place.

Florian Ramette envisage par la suite de prendre un apprenti et même un ouvrier, si l'activité de la boulangerie pâtisserie le permet.

Nous souhaitons la bienvenue et la réussite à ces jeunes nouveaux commerçants Liancourtois.

Boulangerie pâtisserie Florian et Virginie
148 rue Jules Michelet - 60140 LIANCOURT
Téléphone : 09 50 11 55 91

Ouverture du mardi au samedi : de 6h30 à 13h30 et de 15h30 à 19h00, le dimanche : de 7h00 à 13h30

Graff des quatre saisons à l'école élémentaire Jean Macé

Un grand merci aux intervenants, aux enfants et aux jeunes grâce auxquels la cour de l'école Jean Macé est désormais gaie et attrayante



A la demande de Valérie Menn, Maire-adjointe chargée des affaires scolaires, périscolaire et de l'enfance, Cécile Birck, Directrice du service enfance et jeunesse, a élaboré un projet de décoration de ce mur de béton par les enfants du centre de loisirs municipal et les ados de l'S.Pass'Jeunes.

La longueur conséquente du mur à peindre (40 mètres) a été décisive dans le choix de l'intervenant. La méthode du graff semblait en effet la plus appropriée et Cécile Birck a fait appel à Christophe Larcher, artiste et professionnel du graff et Maxime Perinelli, passionné de graff, pour mener à bien ce projet.





La pratique du graffiti nécessitant une certaine habileté et des précautions devant être prises quant à l'utilisation des bombes de peinture (combinaisons, masques, gants notamment), seuls les enfants de plus de 10 ans ont pu participer à cette action. Ainsi trois enfants du centre de loisirs municipal et sept collégiens et lycéens de l'S.Pass Jeunes ont été accueillis aux ateliers graffiti lors de huit séances, chaque mercredi après-midi du 20 avril au 15 juin 2016. Ils ont, dans un premier temps, travaillé à l'S.Pass Jeunes pour imaginer et créer le croquis de la fresque avant de se rendre sur place pour être initiés à la technique du graffiti.

Le mur se situant dans une école, le thème des 4 saisons a été retenu. La fresque débute par l'automne, comme la rentrée scolaire qui sonne un peu la fin de l'été.

Puis s'enchaînent l'hiver, le printemps et enfin l'été où le soleil et une énorme glace évoquent un air grandes vacances ! Des supports ludiques ont été intégrés dans la fresque pour permettre aux enfants de jouer durant la récréation. On trouve ainsi un labyrinthe au printemps, 1-2-3 soleil en été...

En parallèle, des aménagements extérieurs ont été prévus par la municipalité et mis en place par les services techniques de la ville : trois poubelles supplémentaires, sept bancs et 2 tables-banquettes pour permettre aux enfants de profiter au maximum des récréations.

Le coût total de ces aménagements s'élève à 8 300 € : 2 600 € pour le projet graffiti et 5 700 € pour le mobilier urbain.



Fit'N Zik, du fitness et de la musique !

Fit'N Zik a été créée en 2014 par Agnès Gambier et Virginie Dautheil, devenues respectivement Présidente et secrétaire. A leur grande surprise, l'association a rencontré un franc succès dès sa création et compte aujourd'hui 35 membres. Cette jeune association liancourtoise dispose de plus d'une corde à son arc !

Côté fitness, Fit'N Zik propose deux cours collectifs dispensés par Marie-Hélène Gambier, titulaire du Brevet Professionnel de l'Education Populaire de la Jeunesse et des Sports (BPJEPS) Activités Gymniques de la Forme et de la Force (AGFF). Les différentes séances se déroulent chaque mercredi dans la salle de danse du gymnase du collège La Rochefoucauld. Le premier cours de fit'n body se déroule de 19h15 à 20h. Le fit'n body est un savant mélange de renforcement musculaire, de stretching et de relaxation. En musique, les différents exercices permettent d'améliorer la tonicité tout en réduisant le stress. Le second cours débute quant à lui à 20h15 pour 45 minutes de zumba et de fit'n dance ! La zumba est pratiquée sur des musiques latines très rythmées et les différentes chorégraphies sollicitent toutes les parties du corps (biceps, abdominaux, fessiers, jambes, cœur...). Elle permet en outre aux personnes stressées de se défouler sur une musique endiablée. Le fit'n dance est également une activité intense qui permet de travailler l'endurance et le renforcement cardio-vasculaire. Mais rassurez-vous, pour participer à ces deux activités, il n'est pas indispensable de savoir danser !

Fit'N Zik est une association amicale et conviviale. Loin de l'ambiance des salles de gym, les adhérentes viennent se détendre le corps et l'esprit mais également partager un bon moment. C'est le lieu idéal pour décompresser après une journée de travail ou une vie familiale intense.

Les séances s'adressent tant aux hommes qu'aux femmes à partir de 16 ans. Les tarifs sont de 100 € par an pour un cours. Les plus courageuses pourront enchaîner les deux cours pour 140 € par an. En cas d'adhésion après le mois de décembre, le tarif est dégressif.

Loin du fitness, l'association propose des cours particuliers ou collectifs de gym prénatale pour les futures mamans et de gym postnatale après l'accouchement.

Côté musique, Michaël Pétigny, ingénieur du son diplômé, propose différentes prestations allant de l'animation d'une

soirée à la sonorisation d'un concert, à l'enregistrement musical... Il suffit de prendre contact avec lui pour obtenir un devis personnalisé.

En septembre prochain, une de vos bonnes résolutions de la rentrée pourrait bien être de se mettre au sport. Les membres de Fit'N Zik seront ravis de vous accueillir pour muscler votre corps en musique !



Contact :

Site internet : <http://fitnzik.jimdo.com/>

Courriel : fitnzik@live.fr



Permanences des élus



Mairie de Liancourt

232 rue Jules Michelet - 60140 Liancourt

Téléphone : 03 44 73 02 06

Courriel : commune.liancourt60@orange.fr

Ouverture au public :

du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

le samedi de 10h00 à 12h00

LE MAIRE

Roger Menn

Président de Oise Habitat

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)



Thierry Balliner

Chargé de l'urbanisme, du logement,
de l'environnement et de l'école
municipale de musique

Permanence les samedis
de 10h30 à 12h00 en mairie



Bernard Gély

Chargé des affaires sociales

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)
les jeudis de 17h30 à 19h00
en mairie



Adeline Mestre

Chargée de l'animation de la
cité et des jumelages

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)



Valérie Menn

Chargée des affaires scolaires et
périscolaires, de l'enfance et de la
petite enfance

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)



Yves Nembrini

Chargé des travaux, de la voirie,
des bâtiments communaux,
du développement économique,
du commerce et de l'artisanat

Permanence les jeudis
de 16h00 à 17h30 en mairie



Marie-France Delandre

Chargée de la culture

Permanence les mercredis
de 14h30 à 16h30 au centre
culturel Alexandre Urbain,
5 rue du Général Leclerc



Michel Dessaux

Chargé des finances et de
la jeunesse

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)



Mirjana Jakovljevic

Chargée des sports

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)
les samedis de 10h00 à 12h00
en mairie





AGENDA

JUILLET – AOÛT – SEPTEMBRE 2016

Les dates à retenir

- **VENDREDI 8 JUILLET : Collecte de sang**
De 15h00 à 18h30 : Restaurant scolaire - parc de l'hôtel de ville
- **MERCREDI 13 JUILLET : Bal populaire et restauration organisés par le Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt dans le parc de l'hôtel de ville. Feu d'artifice place Verte.**
- **JEUDI 14 JUILLET : Célébration de la Fête Nationale**
9h00 : Rassemblement devant le monument aux morts situé parc de l'hôtel de ville
- **MERCREDI 27 JUILLET : Fête country organisée par le service enfance et jeunesse de la ville de Liancourt**
De 18h30 à 21h30 : Place Verte
- **DIMANCHE 31 JUILLET : Course cycliste UFOLEP Avenue Louis Aragon**
- **JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE : Rentrée des classes dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville**
- **JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE : Cérémonie de commémoration de la libération de Liancourt et hommage aux résistants Pasquier et Rival**
19h00 : Rassemblement devant la stèle située route départementale 29 (à la sortie de Liancourt, en direction d'Angicourt)
- **DIMANCHE 4 SEPTEMBRE : Premier forum des associations et des services**
De 10h00 à 17h00 : salle Guy Lejeune
- **DIMANCHE 9 SEPTEMBRE : Collecte de sang**
De 15h00 à 18h30 : Restaurant scolaire
- **SAMEDI 24 SEPTEMBRE : Après-midi récréatif organisé par le Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt**
Salle Guy Lejeune
- **DIMANCHE 25 SEPTEMBRE : Loto organisé par le Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt**
Salle Guy Lejeune